



# BULLETIN

**TRANSPORTATION DISTRICT 140  
DISTRICT DES TRANSPORTS 140**

*International Association of Machinists and Aerospace Workers  
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

**À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA  
TRAVAILLANT POUR AIR CANADA**

## **TRANSPORTEUR À FAIBLES COÛTS D'AIR CANADA**

**« Négociations » officieuses  
du 21 septembre au 16 octobre**

Chers confrères,  
Chères consœurs,

Les représentants de la Grande loge de l'AIMTA, du district des transports 140, du comité du district 140 sur le transporteur à faibles coûts et nos conseillers juridiques ont rencontré les représentants d'Air Canada et le médiateur Vince Ready les 2 et 3 septembre derniers à Toronto.

À la demande des parties, les membres de notre comité de négociation vont maintenant participer aux discussions et aux négociations officieuses dans un contexte de négociation collective. Nous tenons à préciser que nous n'avons pas ouvert la convention collective. Celle-ci sera ouverte ou amendée si et seulement si une entente est conclue dans le cadre de ces discussions ET si et seulement si cette entente est ratifiée par les membres.

Ces « négociations » auront lieu du 21 septembre au 16 octobre 2015.

Les sujets principaux des discussions seront :

- la sécurité d'emploi, y compris le maintien de tout le travail effectué pour Jazz et les autres transporteurs régionaux d'Air Canada Express;
- les augmentations salariales;
- la stabilité à long terme de la main d'œuvre;
- d'autres changements à la convention collective, proposés et convenus par les comités de négociation des parties.

Il y aura une table de négociation pour les Services techniques, la Logistique et l'Approvisionnement, une table pour les directions Aéroports et Fret et une table principale pour les questions d'ordre national.

Vince Ready poursuivra son travail de médiateur.

Les discussions qui ont mené à ces négociations ont commencé l'an dernier à la suite du dépôt, par l'AIMTA, de deux demandes de statut d'employeur commun auprès du CCRI, l'une pour Air Canada rouge et l'autre pour Sky Regional. Votre syndicat a déposé ces demandes en raison de l'intention de Jazz et d'autres transporteurs d'Air Canada Express de sous-traiter ce travail appartenant à notre unité de négociation, et ce, à compter de 2016 par l'entremise d'un processus d'appel d'offres. Cette sous-traitance mettrait nos emplois en péril lors de l'expiration de la convention collective actuelle.

**VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>**

**Halifax** – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079  
**Winnipeg** – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252  
**Calgary** – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707  
**Toronto** – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
**Vancouver** – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
**Montréal** – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

2/...

Transporteurs à faibles coûts d'Air Canada  
« Négociations » officielles  
du 21 septembre au 16 octobre 2015

---

L'AIMTA a accepté de participer à ces prochaines négociations à la condition que tout processus d'appel d'offres soit suspendu et qu'aucun nouveau processus d'appel d'offres ne soit entamé pendant ces négociations. Air Canada a accepté cette condition.

L'AIMTA considère ces négociations comme une occasion de protéger des emplois et d'apporter des améliorations à la convention collective. Nous avons créé cette possibilité en déposant les demandes de statut d'employeur commun auprès du Conseil et par l'entremise du processus de médiation dirigé par M<sup>e</sup> Vince Ready au cours des derniers mois.

En cas d'échec de ces négociations, les deux parties devront en gérer les conséquences l'an prochain, à la fin mars, lorsque la convention collective arrivera à échéance.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Syndicalement,



Fred Hospes  
Président-directeur général  
District des transports 140, AIMTA

FH\jmm



**BULLETIN N° 050 – PUBLIÉ LE 8 SEPTEMBRE 2015  
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET CIRCULER**

---

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

**Halifax** – Tel/Tél. : 902-835-3171 Fax/Téloc.: 902-835-3841  
**Winnipeg** – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252  
**Calgary** – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707  
**Toronto** – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
**Vancouver** – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-866-310-1688)  
**Montréal** – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)



## Protocole d'accord

entre

**l'Association internationale des machinistes et  
des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA)**

et

**Air Canada**

ATTENDU QUE les parties sont en discussion depuis 2013 au sujet des implications de l'annonce d'Air Canada, en vertu de son contrat d'achat de capacité avec les transporteurs régionaux (dont Jazz), de son intention de faire des économies de coûts par le recours à des sous-traitants pour effectuer le travail habituellement accompli par les employés de l'unité de négociation de l'AIMTA pour Air Canada Express (y compris Jazz et d'autres transporteurs régionaux);

ATTENDU QUE le droit actuel des employés de l'AIMTA d'effectuer du travail pour Jazz est fondé sur les dispositions de la convention collective et que ce droit ne sera plus reconnu à l'avenir à moins que ces dispositions soient renouvelées;

ATTENDU QUE les parties ont nommé le médiateur Vince Ready en juillet 2014 pour les soutenir dans la discussion de leurs différends sur les questions soulevées par cette annonce et les demandes de statut d'employeur commun déposées par l'AIMTA auprès du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI);

ATTENDU QUE les parties ont ensuite eu plusieurs rencontres de médiation avec M<sup>e</sup> Ready avant de conclure une entente le 28 avril 2015 dans laquelle les parties ont défini leurs objectifs et convenu de participer à des discussions préliminaires, sous toutes réserves et sans établir de précédent, sur les moyens d'atteindre ces objectifs;

ATTENDU QUE les parties souhaitent maintenant poursuivre ces discussions, sous toutes réserves et sans établir de précédent, dans un contexte de négociation collective dès que possible suivant l'élection des membres du comité de négociation de l'Exploitation technique, entretien et soutien opérationnel;

ET ATTENDU QUE, à compter de la signature de ce protocole d'accord jusqu'à la conclusion des discussions décrites ci-dessous, Air Canada accepte de prendre toutes les mesures nécessaires pour cesser tout processus d'appel d'offres concernant le travail actuellement effectué par les employés de l'unité de négociation et pour s'assurer qu'aucun nouveau processus d'appel d'offres sur ce sujet ne soit entamé;

POUR CES MOTIFS, les parties acceptent que leurs comités de négociation respectifs prennent part à des discussions selon le mandat suivant :

1. Les parties se réuniront à Toronto à compter du lundi 21 septembre 2015 et termineront leurs rencontres au plus tard le vendredi 16 octobre 2015.
2. Lors de ces négociations, il y aura une table de négociation sur les questions ayant des conséquences sur les employés des Services techniques, de la Logistique et de l'Approvisionnement, une table de négociation sur les questions ayant des conséquences sur les employés du Service clientèle (directions Aéroports et Fret) et une table de négociation sur les questions d'ordre national. Les questions portant sur la pension seront abordées par les représentants de chaque partie compétents en la matière.

---

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

**Halifax** – Tel/Tél. : 902-835-3171 Fax/Téloc.: 902-835-3841

**Winnipeg** – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252

**Calgary** – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707

**Toronto** – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)

**Vancouver** – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-866-310-1688)

**Montréal** – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)



3. Le médiateur Vince Ready orientera les discussions et soutiendra les parties sur toutes les questions de procédure et de fond, lorsque les parties en feront la demande et conformément aux demandes de celles-ci.
4. Ces négociations reposent sur l'entente convenue entre les parties selon laquelle leurs objectifs communs seront abordés en tenant compte de l'inclusion des ententes négociées dans une ou des nouvelles conventions collectives. Les parties conviennent que les sujets principaux de discussion seront :
  - a. la sécurité d'emploi, y compris la capacité de préserver le travail de l'unité de négociation avec Air Canada, soit les transporteurs des lignes principales, les transporteurs subsidiaires à faibles coûts pour les vols intérieurs et les transporteurs pour les vols transfrontaliers, internationaux et régionaux;
  - b. les augmentations salariales;
  - c. la stabilité à long terme de la main-d'œuvre;
  - d. d'autres changements à la convention collective, proposés et convenus par les comités de négociation respectifs des parties qui atteignent les objectifs des deux parties.
5. Toute entente conclue par l'entremise de ces discussions fera l'objet d'une ratification par les deux parties. Si les parties ne réussissent pas à parvenir à une entente lors de ces discussions, elles entameront une négociation collective normale en 2016 lorsque la convention collective actuelle aura pris fin.

---

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

**Halifax** – Tel/Tél. : 902-835-3171 Fax/Téloc.: 902-835-3841

**Winnipeg** – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252

**Calgary** – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707

**Toronto** – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)

**Vancouver** – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-866-310-1688)

**Montréal** – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)



Daté le 2 septembre 2015, à Mississauga, en Ontario.

**Pour l'AIMTA**

**Pour Air Canada**

---

Fred Hospes

---

John Beveridge

---

Keith Aitken

---

Jeff McCrae

---

Jim Burden

---

Linda Mastromattei

---

Christopher Hiscock

---

Andrew MacFarlane

---

Robert C. Box

---

Michel Richer

---

K.D. Russell

---

Paul Penman

---

Boyd Richardson

---

Carlos DaCosta

---

Gary Sinclair

---

Tony Didoshak

---

Todd Haverstock

---

**VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>**

**Halifax** – Tel/Tél. : 902-835-3171 Fax/Téloc.: 902-835-3841

**Winnipeg** – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252

**Calgary** – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707

**Toronto** – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)

**Vancouver** – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-866-310-1688)

**Montréal** – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

